

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeu**di 28 mars 2024 à 20 heures 00, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville.

CONVOCATION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 février 2024
2. Fabrique d'église - Saint Georges Fontenoille - Budget 2024 - Approbation
3. Fabrique d'église de Chassepierre - Compte 2023 - Approbation
4. Budget 2024 - Bibliothèque publique Florenville asbl
5. Compte 2023 Bibliothèque publique Florenville asbl
6. Octroi Subside - La Marche des Philosophes en Gaume du 10 au 21.04.2024
7. Octroi subside d'investissement - ASBL Carnaval de Florenville
8. Renouvellement du contrat de collecte des papiers-cartons (P/C) en porte-à-porte du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028 avec IDELUX Environnement
9. Décision de procéder au déplacement du marché mensuel en vertu des travaux de la Place et d'augmenter la fréquence à deux fois par mois à redevance inchangée
10. Aménagement parc communal rue du Miroir (coeur de village) – Attribution

HUIS CLOS

11. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 12P à Lacuisine en remplacement d'un Instituteur en incapacité - à partir du 11.03.2024

12. Ratification - Demande d'un congé d'un Professeur de religion catholique pour une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite de type 1 (à temps plein) - à partir du 01.05.2024

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

 

Réjane STRUELENS Caroline GODFRIN

